

## DEMANDE DE PLACE POUR LE MARCHÉ AUX PUCES DE LA PORTE DE VANVES

**Nous vous demandons de nous fournir dans l'ordre les documents suivants :**

1. Extrait k-bis (original de moins de trois mois)  
ou immatriculation au répertoire des métiers
2. 1 photo d'identité
3. Carte de commerçant non sédentaire (en cours de validité – copie recto/verso)
4. Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle (en cours de validité)
5. Copie de votre pièce d'identité  
ou du titre de séjour (recto/verso, en cours de validité)
6. Justificatif de domicile de moins de trois mois  
ou attestation de domiciliation  
ou pour les personnes hébergées : attestation sur l'honneur de l'hébergeant +  
copie de sa pièce d'identité + son justificatif de domicile.
7. Carte grise de votre véhicule pour l'autorisation de stationnement (1 véhicule  
par commerçant)
8. *Pour les brocanteurs : Attestation ROM (revente d'objets mobiliers)*
9. *Pour le square aux artistes : Engagement sur l'honneur, manuscrit et daté,  
d'exposer et de vendre des originaux issus de votre création personnelle*
10. Votre numéro de téléphone et adresse mail.

Envoyer le dossier à :

EGS – Service renouvellement de carte – Pucés de Vanves  
33 ter Lécuyer  
93400 SAINT-OUEN

Pour toute information complémentaire, consultez le **Régisseur Placier** ou  
**EGS au 01 40 11 20 40.**